



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 août 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 39
Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 32
Nombre de représentés : 03

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 32
Nombre de représentés : 03
Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n° 2026-181

CRÉATION DE POSTES AU SEIN
DES SERVICES COMMUNAUX

MISE À JOUR DU TABLEAU DES
EFFECTIFS

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal
a été faite et affichée le 28 juillet
2026.

- la liste des délibérations a été
affichée à la porte de la mairie et
publiée le 5 août 2026.



LE MAIRE

Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le mardi
quatre août à dix-sept heures, le conseil municipal de
la commune du Port, après convocation légale, s'est
réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M.
Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Franck
Jacques Antoine 1^{er} adjoint, Mme Annick Le Toullec 2^{ème}
adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 3^{ème} adjoint, M. Bernard
Robert 5^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 6^{ème} adjointe, M.
Guy Pernic 7^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 8^{ème}
adjointe, M. Zakaria Ali 9^{ème} adjoint, Mme Danila Bègue
10^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 11^{ème} adjoint, M.
Jacques Elie Benard, M. Jean-Paul Burkic, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nagés, Mme Yvette Latchimy,
Mme Claudette Clain Maillot, M. Alain Iafar, M. Jean-
Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Mihidoiri Ali, M.
Naren Mayandi, Mme Véronique Bassonville, Mme
Isabelle Erudel, Mme Honorine Lavielle, Mme Nancy
Tatel, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Aurélie Testan, M.
Morgan Jovien, Mme Samantha Nellee, M. Julien Bitaut,
Mme Léanna Naboth.

Représenté (es) : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe par
Mme Annick Le Toullec, Mme Romina Woadally par
Mme Léanna Naboth, M. Didier Amachalla par M. Jean-
Claude Adois.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Barbara Saminadin, M. Jean-Yves
Langenier, M. Jean Patric Boitard et Mme Emmanuelle
Thomas.

Affaire n° 2026-181

CRÉATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;

Vu le Décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la Fonction Publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés au tableau présenté en annexe I ;

Article 2 : de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;

Article 3 : d'inscrire au budget les crédits correspondants ;

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE MAIRE



Olivier HOARAU

CRÉATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur la création de postes au sein des services municipaux de la ville du Port.

Le Maire expose que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il propose de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des mouvements de personnel et de procéder à l'ouverture des postes sur emplois permanents listés au tableau joint en annexe I.

Ces emplois sont ouverts aux fonctionnaires relevant du ou des cadre(s) d'emplois, précisés pour chacun des postes créés. La quotité de temps de travail (temps complet ou non complet), les fonctions, la catégorie hiérarchique et le(s) grade(s) correspondants sont définis au tableau annexé.

Sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, chacun de ces emplois pourra être occupé par un agent contractuel pour le motif défini au tableau, lequel indique également la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'agent contractuel.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés en annexe I ;
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Réf			Effectif	Nature de l'emploi	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi	Cat	Grade de recrutement	Durée hebdomadaire de service	Nature des fonctions	Structure d'affectation	Ouverture au recrutement contractuel
44	8	2026	1	Permanent	Technicien Informatique	Technique	Technicien	B	Technicien - Ppal 1e et 2e cl	Temps complet - 35h	Assurer le bon fonctionnement du matériel informatique. Aider les agents en cas de problème informatique. Réparer les pannes ou trouver une solution rapidement. Participer à la gestion du parc informatique. Assurer le suivi des interventions et des équipements. Travailler avec les prestataires informatiques lorsque cela est nécessaire.	Service des Moyens Informatiques et Logistiques DGAFPP	<u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP <u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire <u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment <u>Niveau de recrutement</u> : Cat C <u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
45	8	2026	1	Permanent	Agent administratif polyvalent - Gestion des salles	Administrative	Adjoint administratif	C	Adjoint administratif - Ppal 1e et 2e cl	Temps complet - 35h	Assurer le suivi administratif des demandes de manifestations ainsi que la gestion de la planification d'usage des différentes salles polyvalentes sur la Ville. Accueil physique et téléphonique - Suivi des dossiers administratifs	Direction des moyens généraux - Service logistique et gestion des salles DGAVL	<u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP <u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire <u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment <u>Niveau de recrutement</u> : Cat C <u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
46	8	2026	1	Permanent	Agent administratif polyvalent	Administrative	Adjoint administratif	C	Adjoint administratif - Ppal 1e et 2e cl	Temps complet - 35h	Accueil physique et téléphonique : Informer et orienter les usagers, organisateurs d'événements et commerçants sur les démarches administratives réglementaires - Conseil de premier niveau : Vérifier la recevabilité des demandes et expliquer les pièces à fournir. Gestion du courrier : Enregistrer, dispatcher et suivre le courrier entrant/sortant (papier et numérique).Rédaction et mise en forme ...	Direction de la Réglementation, de la Prévention, de la Tranquillité et de la Sécurité Publiques - Service réglementation DGAAGJ	<u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP <u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire <u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment <u>Niveau de recrutement</u> : Cat C <u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement

Envoyé en préfecture le 17/08/2026

Reçu en préfecture le 17/08/2026

Publié le 17/08/2026

ID : 974-219740073-20260804-DL_2026_181-DE

